

2 B/1827 Dossier 1799.

Brussel, den 12 Januari 1932.

Mijne Heeren.

Bij uw schrijven van 26 Oogst 1931, hebt gij mij gevraagd of men zich zou verzetten tegen het gebruik, in België, van straatlocomotieven, voorzien met oververhitters die niet afgesloten kunnen worden van den gasstroom. Volgens het bij die aanvraag gevoegd plan, hebben de buizen van die oververhitters een middellijn van 16/22 millimeters.

In uwen brief van 10 oktober 1931 hebt gij verklaard dat de oververhittingsbuizen van de straatlocomotieven die het voorwerp uitmaken van uwe aanvraag, een middellijn van 16/22 millimeters bedragen.

De Vaste Commissie van advies inzake Stoomtoestellen, nopens uwe aanvraag geraadpleegd, heeft het advies geuit dat, de oververhitters van die straatlocomotieven, aangezien zij bestaan uit buizen van 16/22 mm., niet moeten voldoen aan de voorschriften van het laatste lid van artikel 23 van het K. B. van 28 Maart 1919, waarbij een toestel voorgeschreven wordt dat toelaat, de oververhitters van den gasstroom af te sluiten wanneer de stoom er niet doorloopt, tenzij ze met water zouden gevuld zijn.

De Commissie heeft laten opmerken dat het Koninklijk Besluit van 10 Maart 1924 in zijn artikel I het volgende vaststelt:

Het laatste lid van artikel 23 van het K. B. van 28 Maart 1919 is niet toepasselijk op stoomoververhitters die samengesteld zijn uit getrokken stalen buizen waarvan de uitwendige middellijn geen 44 mm. te boven gaat.

Daaruit volgt dat voor de oververhitters, waarvan in uwe aanvraag spraak is, geen toestel verplicht is dat toelaten moet ze van den gasstroom af te sluiten.

Gelief, mijne Heeren, de verzekering van mijn bijzondere hoogachting te aanvaarden.

De Minister,
H. HEYMAN.

RÉPARTITION

DU

PERSONNEL

ET DU

SERVICE DES MINES

Noms et lieux de résidence des fonctionnaires

(1^{er} avril 1934)

RÉPARTITION DU PERSONNEL

ET
DU SERVICE DES MINES

Noms et lieux de résidence des fonctionnaires

(1^{er} avril 1934)

Administration Centrale.

- MM. LEBACQZ, J., Directeur général, à Bruxelles;
RAVEN, G., Ingénieur en Chef-Directeur, à Bruxelles;
VERBOUWE, O., Ingénieur en Chef-Directeur, à Bruxelles;
ANCIAUX, H., Ingénieur en Chef-Directeur, à Bruxelles;
BANNEUX, J., sous-directeur, à Bruxelles.

Service des explosifs.

- MM. LEVARLET, H., Ingénieur en Chef-Directeur, Inspecteur principal, à Bruxelles;
VAN HERCKENRODE, Edg., Ingénieur principal, Inspecteur, à Bruxelles;
HUBERTY, J., Inspecteur, à Bruxelles.

Service géologique.

- MM. RENIER, Arm., Ingénieur en Chef-Directeur, Chef du Service à Bruxelles;
HALET, Fr., géologue principal, à Bruxelles;
CORIN, Fr., Ingénieur des Mines, géologue, Bruxelles;
GROSJEAN, A., Ingénieur des Mines, géologue, Woluwe-Saint-Lambert.

Institut National des Mines.

- MM. BREYRE, Ad., Ingénieur en Chef-Directeur, à Pâturages;
FRIPIAT, J., Ingénieur principal des Mines, à Pâturages.

INSPECTION GENERALE DES MINES

N., Inspecteur Général.

1^{er} ARRONDISSEMENT.

- MM. NIEDERAU, Ch., Ingénieur en chef, Directeur, à Mons;
SOTTIAUX, G., Ingénieur principal, à Mons.

La partie de la province de Hainaut comprenant les cantons de : Antoing ; Boussu (moins les communes d'Hornu, de Quaregnon et de Wasmuël) ; Celles ; Dour ; Pâturages (moins les communes de Givry, Harmignies et Harveng) ; Péruwelz ; Quevaucamps, Templeuve et Tournai ; et les communes de : Cibly et Mesvin (du canton de Mons) ; Baudour, Sirault et Tertre (du canton de Lens) ; Gaurain-Ramecroix (du canton de Leuze) et Horrues, Naast et Soignies (du canton de Soignies). La partie de la province de Brabant comprenant le canton de Nivelles.

1^{er} DISTRICT. — M. RADELET, E., Ingénieur, à Mons.

<i>Charbonnages :</i> Belle-Vue, Baisieux et Boussu.		Cantons de Dour et d'Antoing.
--	--	-------------------------------

2^e DISTRICT. — M. VANDENHEUVEL, A., Ingénieur, à Mons.

Chevalières et Grande Ma- chine à feu de Dour, Bonne-Veine.		Cantons de Tournai, Celles et Templeuve, et commune de Bau- dour.
---	--	---

3^e DISTRICT. — M. BRISON, L., Ingénieur, à Mons.

Espérance et Hautrage.
Blaton.
Agrappe-Escouffiaux.
(Division Escouffiaux.)

Canton de Boussu (moins les communes de Hautrage, Hornu, Quaregnon, Villerot et Wasmuël).

Canton de Quevaucamps; les communes de Cibly et Mesvin du canton de Mons; commune de Gaurain-Ramecroix du canton de Leuze.

Province de Brabant, canton de Nivelles.

4^e DISTRICT. — M. VAN MOLLE, E., Ingénieur, à Mons.

Agrappe-Escouffiaux.
(Division Agrappe.)
Hensies-Pommerœul et Nord
de Quiévrain.

Cantons de Pâturages (moins les communes de Givry, d'Harmignies et d'Harveng); les communes de Horrues, de Naast et de Soignies, du canton de Soignies; canton de Péruwelz; les communes de Sirault et Tertre du canton de Lens; les communes d'Hautrage et de Villerot du canton de Boussu.

2^e ARRONDISSEMENT.

MM. LIAGRE, E., Ingénieur en Chef-Directeur, à Mons;
HOPPE, R., Ingénieur principal, à Mons.

La partie de la province de Hainaut comprenant les cantons judiciaires de Boussu (communes de Hornu, Quaregnon et Wasmuël), de Chièvres, d'Enghien (moins les communes d'Enghien, Saint-Pierre-Capelle et Marcq), de La Louvière (communes de Houdeng-Aimeries, Houdeng-Gœgnies et Trivières), de Lens (moins les communes de Baudour, Sirault et Tertre), de Pâturages (communes de Givry, Harmignies et Harveng), de Mons (moins les communes de Mesvin et de Cibly), de Rœulx (moins les communes de Marche-lez-Ecaussines, Mignault, Péronnes-lez-Binche et Vellereille-le-Sec), d'Ath, de Flobecq (moins la commune d'Everbecq), de Frasnes-lez-Buissenal, de Lessines (moins la commune de Biévène) et de Leuze (moins la commune de Gaurain-Ramecroix); la province de Brabant (arrondissement judiciaire de Bruxelles).

1^{er} DISTRICT. — M. DEMELENNE, E., Ingénieur, à Hyon.

Charbonnages :
Hornu et Wasmes et Buisson,
Grand-Hornu,

Cantons de Boussu (Hornu et Wasmuël), de Chièvres, de Mons (moins les communes de Cibly, Mesvin, Havré, Obourg, Ghlin et St-Symphorien), de Pâturages (Harmignies, Givry et Harveng).

Province de Brabant (Carrière de Bierghes).

2^e DISTRICT. — M. DURIEU, M., Ingénieur, à Mons.

Charbonnages :
Produits et Levant du Flénu

Cantons d'Ath, de Flobecq (moins la commune d'Everbecq), de Lessines (moins les communes de Bois-de-Lessines et Biévène).

3^e DISTRICT. — M. BOULET, L., Ingénieur, à Mons.

Charbonnages :
Rieu du Cœur,
Levant de Mons,
Bray,
Maurage et Boussoit.

Cantons de Boussu (Quaregnon), de Frasnes-lez-Buissenal, de Lessines (commune de Bois-de-Lessines), de Leuze (moins la commune de Gaurain-Ramecroix), de Rœulx (Maurage, Bray, Estinnes-au-Val et Villers-St-Ghislain).

4^e DISTRICT. — M. BOURGEOIS, W., Ingénieur, à Hyon.

Charbonnages :
St-Denis, Obourg, Havré,
Strépy et Thieu,
Bois-du-Luc, La Barette et
Trivières.

Cantons de La Louvière (Houdeng - Aimeries, Houdeng - Gœgnies et Trivières), Enghien, Lens (moins les communes de Baudour, Sirault et Tertre), Mons (Ghlin, St-Symphorien, Havré et Obourg), Rœulx (sauf Estinnes-au-Val, Villers-St-Ghislain, Bray, Maurage, Marche-lez-Ecaussines, Mignault, Péronnes et Vellereille-le-Sec).

3^e ARRONDISSEMENT.

MM. HARDY, Armand, Ingénieur en Chef-Directeur, à Charleroi;
DEFALQUE, P., Ingénieur principal, à Charleroi.

La partie de la province de Hainaut comprenant les communes de Bellecourt, Chapelle-lez-Herlaimont, Courcelles, Fontaine-l'Evêque, Leernes, Piéton, Souvret et Trazegnies du canton judiciaire de Fontaine-l'Evêque; les cantons judiciaires de Binche (moins la commune de Mont-Ste-Geneviève), de La Louvière (moins les communes de Houdeng-Aimeries, Houdeng-Gœgnies et Trivières), de Seneffe, de Soignies (moins les communes de Horrues, Naast et Soignies); les communes de Marche-lez-Ecaussines, Mignault, Péronnes-lez-Binche et Vellereille-le-Sec du canton de Rœulx.

1^{er} DISTRICT. — M. PASQUASY, L., Ingénieur, à Charleroi.

Charbonnages réunis de Res-
saix, Leval, Péronnes, Ste-
Aldegonde et Houssu.

Cantons de Binche (communes de Binche, Buvrinnés, Estinnes-au-Mont, Haulchin, Leval-Trahegnies, Mont-Sainte-Aldegonde, Epinois, Ressaix, Vellereille-lez-Brayeux, Waudrez et Haine-Saint-Pierre), de Rœulx (communes de Péronnes-lez-Binche, Mignault et Vellereille-le-Sec), de La Louvière (commune de Haine-Saint-Paul).

2^e DISTRICT. — M. JANSSENS, G., Ingénieur, à Charleroi.

La Louvière et Sars-Long-
champs,
Bois de la Haye et Marie-
mont-Bascoup (division de
St-Félix).

Cantons de Binche (commune d'Anderlues), de La Louvière (communes de La Louvière et Saint-Vaast), de Seneffe (commune de Bois-d'Haine).

3^e DISTRICT. — M. RENARD, L., Ingénieur, à Charleroi.

Mariemont-Bascoup.
(moins la division de St-
Félix.)

Cantons de Binche (communes de Carnières et Morlanwelz), de Fontaine-l'Evêque (communes de Bellecourt, Chapelle-lez-Herlaimont, Trazegnies et Piéton), de Soignies (communes d'Ecaussines, d'Enghien et Ecaussines-Lalaing), de Rœulx (commune de Marche-lez-Ecaussines).

4^e DISTRICT. — M. LINARD, Albert, Ingénieur, à Fleurus.

Beaulieusart et Leernes,
Nord de Charleroi.

Cantons de Fontaine-l'Evêque (communes de Courcelles, Fontaine-l'Evêque, Leernes et Souvret), de Soignies (communes de Braine-le-Comte, Hennuyères, Henripont et Ronquières) et de Seneffe (moins la commune de Bois-d'Haine).

4^e ARRONDISSEMENT.

MM. DESENFANS, R.-G., Ingénieur en Chef-Directeur, à Marcinelle;

HARDY, L., Ingénieur principal, à Mont-sur-Marchienne.

La partie de la province de Hainaut comprenant les cantons judiciaires Nord et Sud de Charleroi (moins la ville de Charleroi et les communes de Gilly, Lodelinsart et Montigny-sur-Sambre), de Fontaine-l'Evêque (commune de Forchies-la-Marche), de Gosselies (commune de Gosselies), de Beaumont, de Chimay, de Jumet, de Marchienne-au-Pont, de Thuin, de Merbes-le-Château et de Binche (commune de Mont-Sainte-Geneviève).

Province de Brabant (arrondissement judiciaire de Louvain).

1^{er} DISTRICT. — M. MARTIAT, V., Ingénieur, à Jumet.

Monceau-Fontaine et Marcinelle (directions de Forchies et de Monceau).	Cantons de Fontaine-l'Évêque (commune de Forchies-la-Marche), de Marchienne-au-Pont (communes de Monceau-sur-Sambre et de Goutroux), de Thuin et de Binche (commune de Mont-Sainte-Geneviève). Province de Brabant (arrondissement judiciaire de Louvain).
--	---

2^e DISTRICT. — M. VAES, A., Ingénieur, à Jumet.

Sacré-Madame et Bayemont, Amercœur, Centre de Jumet.	Cantons Nord de Charleroi (commune de Dampremy), de Jumet et de Merbes-le-Château.
--	--

3^e DISTRICT. — M. LAURENT, J., Ingénieur, à Jumet.

Charbonnages de Charleroi, Masse-Diarbois, Grand Conty-Spinois.	Cantons de Marchienne-au-Pont (communes de Marchienne-au-Pont et Landelies), de Gosselies (commune de Gosselies) et de Beaumont.
---	--

4^e DISTRICT. — M. LEFÈVRE, R., Ingénieur, à Jumet.

Monceau-Fontaine et Marcinelle (direction de Marcinelle), Forte Taille, Bois du Cazier.	Cantons Sud de Charleroi (communes de Marcinelle et de Mont-sur-Marchienne), de Marchienne-au-Pont (commune de Montigny-le-Tilleul) et de Chimay.
---	---

5^e ARRONDISSEMENT.

MM. A. STENUIT, Ingénieur en Chef-Directeur, à Charleroi;
E. MOLINGHEN, Ingénieur principal, à Marcinelle.

La partie de la province de Hainaut comprenant les cantons judiciaires de Châtelet et de Gosselies (moins la ville de Gosselies), la ville de Charleroi et les communes de Gilly, Lodelinsart et Montigny-sur-Sambre des cantons judiciaires Nord et Sud de Charleroi.

1^{er} DISTRICT. — M. J. PIETERS, Ingénieur principal, à Charleroi.

Poirier, Boubier, Petit-Try, Bois Communal de Fleurus.	La ville de Charleroi; le canton de Gosselies (moins les communes de Fleurus, Gosselies, Ransart et Wangenies).
---	---

2^e DISTRICT. — M. PAQUES, G., Ingénieur principal, à Montigny-sur-Sambre.

Carabinier, Nord de Gilly, Gouffre.	Les communes de Châtelet. Châtelineau, Couillet, Lambusart, Loverval, Farciennes et Pironchamps du canton de Châtelet.
---	--

3^e DISTRICT. — M. LOGELAIN, G., Ingénieur, à Montigny-sur-Sambre.

Noël, Baulet, Trieu-Kaisin.	Les communes de Gilly, Montigny-sur-Sambre et Lodelinsart du canton de Charleroi.
-----------------------------------	---

4^e DISTRICT. — M. TRÉFOIS, A., Ingénieur, à Charleroi.

Tergnée-Aiseau-Presles, Appaumée-Ransart, Centre de Gilly, Masses St-François.	Les communes de Acoz, Aiseau, Bouffioulx, Gougnyes, Gerpinnes, Joncret, Pont-de-loup, Presles, Roselies et Villers-Poteries du Canton de Châtelet. Les communes de Fleurus, Ransart et Wangenies du canton de Gosselies.
---	---

6^e ARRONDISSEMENT.

MM. VIATOUR, H., Ingénieur en Chef-Directeur, à Namur;
LEGRAND, L., Ingénieur principal, à Namur.

Provinces de Namur et de Luxembourg. Partie Est de la province de Hainaut et partie Sud-Est de la province de Brabant.

1^{er} DISTRICT. — M. MARTELÉE, Jean, Ingénieur, à Namur.

Charbonnages :

Tamines,
Groyne.
Andennelle.

Mines métalliques :
Vedrin St-Marc.

Province de Namur : tout le service au Nord de la Sambre et de la Meuse, plus les communes d'Andenne, Coutisse, Evelette, Gesves, Goesnes, Haillet, Jallet, Ohey, Perwez et Sorée du canton d'Andenne.

Province de Luxembourg : tous les services de l'Arrondissement de Marche.

Province de Brabant : les carrières et usines des cantons de Wavre, Perwez, Jodoigne et Genappe de l'Arrondissement de Nivelles.

2^e DISTRICT. — M. LEMAIRE, Georges, Ingénieur, à Namur.

Charbonnages :

Falisolle,
Château,
Bonne-Espérance.

Province de Namur : toute l'Entre-Sambre-et-Meuse.

Province de Luxembourg : tous les services de l'arrondissement de Neufchâteau.

Province de Hainaut : la commune de Lambusart.

3^e DISTRICT. — M. MARTENS, Joseph, Ingénieur, à Namur.

Charbonnages :

Aiseau-Oignies,
Roton-Ste-Catherine.

Mines métalliques :

Bois-Haut,
Grand-Bois,
Chocrys.

Province de Namur : tous les services sur la rive droite de la Meuse, sauf les communes d'Andenne, Coutisse, Evelette, Gesves, Goesnes, Haillet, Jallet, Ohey, Perwez et Sorée du canton d'Andenne.

Province de Luxembourg : tous les services de l'Arrondissement d'Arlon.

Province de Hainaut : communes d'Aiseau et de Farcennes.

Les appareils à vapeur des voies navigables de Namur à Erquelines et d'Andenne à Givet.

7^e ARRONDISSEMENT.

MM. REPRIELS, A., Ingénieur en Chef-Directeur.
à Liège;

GILLET, Ch., Ingénieur principal, à Liège.

Arrondissement judiciaire de Huy (moins les communes de Attenhoven, Elixem, Houtain-l'Evêque, Laer, Landen, Neerhespen, Neerlanden, Neerwinden. Overhespen, Overwinden, Rumsdorp, Walsbetz, Vamont, Wanghe et Wezeren du canton de Landen), cantons de Waremmes et de Hollogne-aux-Pierres, la section de Sclessin de la commune d'Ougrée du canton de St-Nicolas de l'arrondissement judiciaire de Liège.

1^{er} DISTRICT. — M. MASSON, R., Ingénieur principal, à Liège.

Charbonnages :

Marihaye,
Ben, Bois-de-Gives et Saint-Paul,

Le canton judiciaire de Huy; la commune de Modave du canton de Nandrin; les communes des Awirs et d'Engis du canton

Arbre Saint - Michel, Bois d'Otheit, Cowa et Pays de Liège,
Siège Champ d'Oiseaux des Charb. des Kessales-Artistes et Concorde (fond).

Mines métalliques :

Maîtres de Forges et Couthuain, Corphalie.

2^e DISTRICT. — M. GUÉRIN, M., Ingénieur principal, à Liège.

Kessales-Artistes et Concorde (moins les travaux souterrains des sièges Champ d'Oiseaux et Grands Makets).	Le canton judiciaire de Hollogne-aux-Pierres (moins les communes d'Awans, des Awirs, d'Engis, Grâce-Berleur, Hollogne-aux-Pierres et Montegnée); le canton judiciaire de Nandrin (moins la commune de Modave); le canton judiciaire de Ferrières; la commune de St-Georges-sur-Meuse du canton de Jehay-Bodegnée.
--	---

3^e DISTRICT. — M. VENTER, J., Ingénieur, à Liège.

Gosson-La Haye et Horloz, Siège Grands Makets des Kessales-Artistes et Concorde (fond).	Les cantons judiciaires de Waremme, Jehay-Bodegnée (moins la commune de Saint-Georges); Avennes; les communes d'Awans, Grâce-Berleur, Hollogne-aux-Pierres, Montegnée du canton de Hollogne-aux-Pierres; les communes d'Avernas-le-Bauduin, Bertrée, Cras-Avernas, Grand-Hallet, Lincient, Pellaines, Petit-Hallet, Racour, Trognée, Wanzin du canton de Landen.
---	--

Section de Sclessin de la commune d'Ougrée du canton de St-Nicolas-lez-Liège.

8^e ARRONDISSEMENT.

MM. LEBENS, L., Ingénieur en Chef-Directeur, à Liège;

DELRÉE, A., Ingénieur principal, à Liège.

Les cantons de Liège (Nord et Sud), de Grivegnée, de Fexhe-Slins, de Herstal et de Saint-Nicolas (moins la section de Sclessin de la commune d'Ougrée) de l'arrondissement judiciaire de Liège.

Les appareils à vapeur de la navigation dans toute la province de Liège.

1^{er} DISTRICT. — M. DONEUX, M., Ingénieur principal, à Liège.

<i>Charbonnages :</i> Sclessin-Val-Benoît, Espérance et Bonne-Fortune, Ans.	Les communes de Tilleur, de Saint-Nicolas, Angleur, Ans et Glain. Les appareils à vapeur de la navigation.
--	---

2^e DISTRICT. — M. BRÉDA, M., Ingénieur, à Liège.

Bonne-Fin-Bâneux, Patience et Beaujoc, Grande Bacnure et Petite Bacnure.	Les communes de Liège (1 ^e , 2 ^e , 3 ^e , 4 ^e , 7 ^e et 8 ^e divisions de police), de Jupille, de Bressoux et de Grivegnée.
--	--

3^e DISTRICT. — M. PIRMOLIN, J., Ingénieur, à Bressoux.

Batterie, Espérance, Violette et Wandre, Abhooz et Bonne-Foi-Hareng, Belle-Vue et Bien-Venue.	Le canton de Fexhe-Slins et les communes de Herstal, de Vottem, de Wandre et de Liège (5 ^e et 6 ^e divisions de police).
--	---

9^e ARRONDISSEMENT.

MM. ORBAN, N., Ingénieur en Chef-Directeur, à Liège;

MASSIN, A., Ingénieur principal, à Liège.

L'arrondissement judiciaire de Verviers et les cantons de Dalhem, de Fléron, de Seraing et de Louveigné de l'arrondissement judiciaire de Liège.

1^{er} DISTRICT. — M. BRÉDA, R., Ingénieur, à Liège,
secondé par M. MASSIN.

Charbonnages :
Cockerill,
Six-Bonnières,
Minerie.

Mines métalliques :
Vieille-Montagne, à La Calamine.

Les cantons de Seraing, de Louveigné, de Limbourg, d'Eupen, de Malmédy et de St-Vith; la commune de Nessonvaux du canton de Fléron; la commune d'Olne du canton de Verviers.

2^e DISTRICT. — M. Burgeon, C., Ingénieur principal, à Liège.

Charbonnages :
Wérister,
Herve-Wergifosse,
Quatre-Jean.

Mines métalliques :
Meuville-Bierleux et Werbomont, à Chevron.
(Inactive depuis le 1^{er} mars 1934.)

Les cantons de Dalhem, de Herve, d'Aubel, de Dison, de Fléron (moins la commune de Nessonvaux) et de Spa.

3^e DISTRICT. — M. THONNART, P., Ingénieur principal, à Liège.

Charbonnages :
Hasard-Cheratte,
Micheroux,
Argenteau-Trembleur,
Ougrée.

Les cantons de Verviers (moins la commune d'Olne) et de Stavelot.

10^e ARRONDISSEMENT.

MM. VRANCKEN, J., Ingénieur en Chef-Directeur, à Hasselt.
MEYERS, A., Ingénieur principal, à Hasselt.

Les provinces de Limbourg, Anvers, Flandre Orientale, Flandre Occidentale et la partie flamande des provinces de Liège, Brabant et Hainaut (moins les communes de Bierghes et Saintes).

1^{er} DISTRICT. — M. COOLS, G., Ingénieur, à Hasselt.

Oostham-Quaedmechelen,
Beerlingen-Coursel,
Helchteren,
Zolder.

Les exploitations libres de minerais de fer des provinces d'Anvers et de Limbourg, les carrières à ciel ouvert de l'arrondissement de Hasselt, les usines métallurgiques des deux Flandres et des arrondissements d'Anvers et de Malines, les appareils à vapeur de l'arrondissement de Tongres à l'exception de l'entreprise du Canal Albert.

2^e DISTRICT. — M. MEYERS, A., Ingénieur principal, à Hasselt,
et M. FRÉSON, H., Ingénieur, à Hasselt.

Houthaelen,
Les Liégeois,
Winterslag.

Les exploitations libres de minerais de fer de la province de Brabant, les carrières souterraines de la province de Limbourg, les carrières à ciel ouvert du canton de Landen et des communes d'Everbecq, Biévène, Enghien, Marcq et Saint-Pierre-Cappelle, les usines métallurgiques de la province de Brabant des arrondissements de Hasselt et de Turnhout (moins celles de Beersse), les appareils à vapeur de l'arrondissement de Hasselt, du canton de Landen et des communes d'Everbecq, Biévène, Enghien, Marcq et Saint-Pierre-Cappelle.

3^e DISTRICT. — M. GÉRARD, P., Ingénieur, à Hasselt.

André Dumont sous Asch,
Sainte-Barbe et Guillaume
Lambert.

Les carrières à ciel ouvert des arrondissements de Tongres et des communes de Fouron-le-Comte, Mouland, Fouron-Saint-Pierre, Fouron-Saint-Martin et Terwen, les usines métallurgiques de l'arrondissement de Tongres et de Beersée, les appareils à vapeur des communes de Fouron-le-Comte, Mouland, Fouron-Saint-Pierre, Fouron-Saint-Martin et Terwen et de l'entreprise du Canal Albert.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

ADMINISTRATION DES MINES

PERSONNEL

CORPS DES INGÉNIEURS DES MINES

Situation au 1^{er} octobre 1934

Numéro d'ordre	NOMS ET INITIALES des PRÉNOMS	ANNÉE de la naissance	DATES	
			de l'entrée au service	de nomination
A. — Section d'activité				
<i>Directeur général</i>				
1	Raven (G.) C.,  O.  M. C. A. 1 ^{re} cl. (30), O.P.R.	1876	12-12-1899	1-9-1934
<i>Inspecteur général</i>				
1	Verbouwe (O.) O.  Vict., (14), M.C.A. 1 ^{re} cl. (30)	1879	12-3-1906	11-5-1934
<i>Ingénieurs en chef Directeurs</i>				
1	Vrancken (J.), C.  O.  C. C. A. 1 ^{re} cl. (30)	1872	16-12-1896	20-9-1919
»	Levarlet (H.) C.  O.  C. C. A. 1 ^{re} cl., (30) O. P. R. ⁽¹⁾	1873	16-12-1896	28-1-1921
2	Orban (N.) C.  O.  C. C. A. 1 ^{re} cl., * 2 ^e cl. (30)	1873	16-12-1896	19-12-1921
»	Renier (A.) C.  O.  M. C. A. 1 ^{re} cl., * 1 ^{re} cl. (30) ⁽²⁾	1876	16-12-1900	31-3-1922
3	Lebens (L.) C.  O.  C. C. A. 1 ^{re} cl. (30)	1873	12-12-1897	26-8-1925
4	Niederau (Ch.) C.  O.  C. C. A. 1 ^{re} cl. (30)	1874	12-12-1897	26-8-1925
5	Liagre (Ed.) C.  O.  C. C. A. 1 ^{re} cl. (30)	1874	12-12-1897	14-12-1925
6	Viatour (F. H.), C.  O.  C. C. A. 1 ^{re} cl., * 1 ^{re} cl. (30)	1875	12-12-1898	24-2-1926

⁽¹⁾ Chargé du Service des explosifs.

⁽²⁾ Chef du Service Géologique à l'Administration Centrale des Mines